



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 18/12/18

Reçu en Préfecture le : 18/12/18
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 17 décembre 2018
D-2018/567

Aujourd'hui 17 décembre 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,
Madame Emmanuelle AJON présente jusqu'à 17h00

Excusés :

Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Alain SILVESTRE

Convention annuelle entre la Ville de Bordeaux et les associations agissant en faveur de la Vie Associative et de l'Enfance. Adoption. Autorisation

Madame Emmanuelle CUNY, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux, dans le cadre des différents dispositifs contractuels dans lesquels elle est engagée, poursuit et coordonne de nombreuses interventions socio-éducatives en direction des Bordelais.

Les associations partenaires de la Ville, mènent, chacune dans son champ de compétence propre, des actions à caractère social, éducatif, sportif, culturel et de loisirs.

A ce titre, elles contribuent aux côtés de la Ville à la mise en œuvre d'une volonté partagée de continuité éducative en direction des enfants et des jeunes Bordelais.

Les actions qui en découlent s'articulent autour des objectifs suivants :

- Favoriser l'épanouissement et la socialisation de l'enfant
- Rendre accessible à tous les enfants une offre de loisirs, dans des domaines variés
- Contribuer à la découverte des ressources locales en matière d'offre de loisirs culturels, sportifs, scientifiques et autres
- Contribuer à la réussite éducative et scolaire de l'enfant
- Développer des projets cohérents pour les besoins de l'enfant en collaboration avec l'ensemble des acteurs éducatifs de l'école
- Participer au suivi et à l'évaluation de ces activités

Pour l'année 2019, le montant prévisionnel de l'ensemble des actions, menées en partenariat avec les associations, s'élève à **17 953 918,00 euros** répartis ainsi :

- Fonctionnement Général des Associations pour **5 588 970,00 euros**
- Les Centres d'Accueil de Loisirs pour **9 896 526,00 euros**
- L'animation des Accueils Péri Scolaires pour **1 181 097,00 euros**
- L'animation des PAM (Pause Méridienne) 3-5 ans pour **391 794,00 euros**
- L'animation des PAM (Pause Méridienne) 6-11 ans pour **421 761,00 euros**
- Les Pôles Spécifiques 6/11 ans pour **124 944,00 euros**
- Les Actions de loisirs 12/17 ans pour **348 826,00 euros**

Pour les activités Enfance, malgré la nouvelle mise en place des activités de la Pause Méridienne (PAM) sur l'ensemble des écoles élémentaires, la conservation des « coins bulle » en maternelle et le passage des centres d'accueil et de loisirs en journée complète sur l'ensemble du territoire, une diminution de 268 792 euros est observée, soit -2,13% par rapport au budget primitif 2018.

Cette diminution s'explique de manière concomitante par l'augmentation des fréquentations des familles en accueil périscolaires générant des recettes supplémentaires, sur un temps qui a diminué d'amplitude horaire chaque jour.

Les budgets relatifs aux PAM en direction des 3/11 ans ont été calculés et affectés aux associations sur la période janvier-août 2019.

En raison de l'évaluation de ce dispositif à la fin de l'année scolaire 2018-2019 des enveloppes restent à affecter pour la période septembre et décembre 2019 en fonction des adaptations qui seraient retenues.

Au titre de l'exercice 2019, il est donc nécessaire de conclure des conventions de partenariat. Dans ces conventions, la Ville de Bordeaux et les associations s'accordent sur les objectifs généraux précités et les moyens financiers alloués par la Ville.

Lors de cette même séance du Conseil Municipal, une aide financière exceptionnelle a été votée pour l'APEEF sur l'exercice 2018 pour un montant de 160 000 euros, afin de soutenir l'association dans la poursuite de ses accueils. Dans cette perspective, il convient donc de mettre en place pour 2019 une convention spécifique afin de garantir le cadre des engagements posés, annexée au présent rapport.

Conformément à la délibération n° D 2017-527 du Conseil Municipal du 17 décembre 2017, il a été retenu le principe de contractualiser autour d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec l'Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux (ACAQB). Cet accord induit des financements proposés dans ce rapport.

Pour information, le tableau des estimations des aides en nature qui pourraient être accordées au titre de l'année 2019 sur la base des montants arrêtés lors du Compte Administratif 2017 est joint à cette délibération.

C'est pourquoi, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Approuver la liste des associations partenaires de la Ville.
- Signer les conventions afférentes à chaque association subventionnée.
- Décider le versement des sommes au crédit des associations.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 17 décembre 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Emmanuelle CUNY

**Programme Structures d'animation et de proximité
Fonctionnement général des associations 2019**

Association	Subventions (en euros)
ASSOCIATION DES CENTRES D'ANIMATION DE QUARTIERS DE BORDEAUX - ACAQB	4 094 482,00
ASSOCIATION DES ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE - STRUCTURE LOCALE D'ACTIVITES BORDEAUX MICHEL MONTAIGNE	2 500,00
ASSOCIATION DU PATRIMOINE ISRAELITE D'AQUITAINE - APIA	5 000,00
ASSOCIATION SPORTIVE CHARLES MARTIN	1 000,00
AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	113 741,00
CLUB PYRENEES AQUITAINE, ASSOCIATION SPORTIVE, EDUCATIVE ET CULTURELLE	162 549,00
JEUNES SCIENCE BORDEAUX	2 210,00
LES COQS ROUGES	76 754,00
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	373 507,00
LES PETITS DEBROUILLARDS NOUVELLE-AQUITAINE SUD	10 000,00
O SOL DE PORTUGAL	6 300,00
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	114 000,00
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	150 523,00
UNION SAINT-BRUNO	244 104,00
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	232 300,00
TOTAL	5 588 970,00

**Programme Accueils éducatifs et de Loisirs
Centres de Loisirs 2019**

Association	Subvention (en euros)
Amicale Laïque David Johnston Lagrange Albert Barraud Naujac	301 524,00
ASSOCIATION DES CENTRES D'ANIMATION DE QUARTIERS DE BORDEAUX - ACAQB	3 082 159,00
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	712 495,00
ASSOCIATION POUR UNE EDUCATION BUISSONNIERE (- APEB)	28 537,00
ASTROLABE	79 512,00
AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	702 221,00
BORDEAUX ETUDIANTS CLUB - BEC	28 193,00
CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	238 634,00
CLUB PYRENEES AQUITAINE, ASSOCIATION SPORTIVE, EDUCATIVE ET CULTURELLE	374 424,00
FOYER FRATERNEL	213 399,00
GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC	236 148,00
LES COQS ROUGES	175 541,00
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	401 480,00
O'PTIMOMES LOISIRS	132 089,00
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	782 220,00
STADE BORDELAIS - ASPTT	112 073,00

UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	574 558,00
UNION SAINT-BRUNO	847 235,00
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	758 015,00
Subventions à affecter (fonctionnement sept-déc)	86 069,00
Subventions à affecter (accueils d'enfants à besoins spécifiques)	30 000,00
TOTAL	9 896 526,00

Accueils Périscolaires 2019

Association	Subvention (en euros)
Amicale Laïque David Johnston Lagrange Albert Barraud Naujac	26 077,00
ASSOCIATION DES CENTRES D'ANIMATION DE QUARTIERS DE BORDEAUX - ACAQB	353 265,00
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	145 600,00
ASTROLABE	5 727,00
AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	46 758,00
CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	4 598,00
CLUB PYRENEES AQUITAINE, ASSOCIATION SPORTIVE, EDUCATIVE ET CULTURELLE	53 412,00
FOYER FRATERNEL	4 835,00
GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC	7 886,00
LES COQS ROUGES	30 197,00
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	50 735,00
O SOL DE PORTUGAL	10 987,00
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	106 379,00
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	62 424,00
UNION SAINT-BRUNO	101 829,00
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	119 588,00
Subventions à affecter (fonctionnement sept-déc)	30 800,00
Subventions à affecter (accueils d'enfants à besoins spécifiques)	20 000,00
TOTAL	1 181 097,00

PAM 3-5 ans 2018

Association	Subventions (en euros)
Amicale Laïque David Johnston Lagrange Albert Barraud Naujac	7 275,00
ASSOCIATION DES CENTRES D'ANIMATION DE QUARTIERS DE BORDEAUX - ACAQB	4 351,00
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	40 800,00
AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	14 705,00
CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	3 205,00
CLUB PYRENEES AQUITAINE, ASSOCIATION SPORTIVE, EDUCATIVE ET CULTURELLE	3 227,00
FOYER FRATERNEL	2 663,00
GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC	3 729,00

LES COQS ROUGES	6 616,00
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	14 980,00
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	9 967,00
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	10 209,00
UNION SAINT-BRUNO	14 068,00
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	13 709,00
Subventions à affecter (fonctionnement sept-déc)	232 290,00
Subventions à affecter (accueils d'enfants à besoins spécifiques)	10 000,00
TOTAL	391 794,00

PAM 6-11 ans 2019

Association	Subventions (en euros)
Amicale Laïque David Johnston Lagrange Albert Barraud Naujac	14 292,00
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	2 160,00
AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	21 239,00
CLUB PYRENEES AQUITAINE, ASSOCIATION SPORTIVE, EDUCATIVE ET CULTURELLE	7 545,00
LES COQS ROUGES	2 887,00
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	13 789,00
O SOL DE PORTUGAL	5 281,00
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	16 089,00
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	10 097,00
UNION SAINT-BRUNO	17 007,00
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	17 994,00
Subventions à affecter (fonctionnement sept-déc)	283 381,00
Subventions à affecter (accueils d'enfants à besoins spécifiques)	10 000,00
TOTAL	421 761,00

Pôles Spécifiques 6/11 ans 2019

Association	Subvention (en euros)
AMICALE LAIQUE BORDEAUX CENTRE	2 500,00
ASSOCIATION DES CENTRES D'ANIMATION DE QUARTIERS DE BORDEAUX - ACAQB	40 840,00
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	32 700,00
ASSOCIATION SPORTIVE CHARLES MARTIN	600,00
FOYER FRATERNEL	10 000,00
INTERLUDE	10 000,00
JEUNES SCIENCE BORDEAUX	1 733,00
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	6 600,00
LES PETITS DEBROUILLARDS NOUVELLE-AQUITAINE SUD	11 000,00
O'PTIMOMES LOISIRS	3 954,00
STADE BORDELAIS - ASPTT	1 189,00
Subventions à affecter (fonctionnement sept-déc)	3 828,00
TOTAL	124 944,00

Actions de loisirs 12/17 ans et Actions Jeunes 2019

Association	Subvention (en euros)
ASSOCIATION DES CENTRES D'ANIMATION DE QUARTIERS DE BORDEAUX – ACAQB	180 825,00
ASSOCIATION PROMOTION INSERTION SPORT EN AQUITAINE - APIS	4 000,00
ASTROLABE	16 921,00
CENTRE DE PREVENTION ET DE LOISIRS DES JEUNES DE BORDEAUX - CPLJ Bordeaux	5 000,00
CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	20 000,00
CLUB PYRENEES AQUITAINE, ASSOCIATION SPORTIVE, EDUCATIVE ET CULTURELLE	25 000,00
FOYER FRATERNEL	30 000,00
GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC	24 000,00
JEUNES SCIENCE BORDEAUX	5 640,00
LES PETITS DEBROUILLARDS NOUVELLE-AQUITAINE SUD	2 000,00
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE CENTRE DE LOISIRS DES DEUX VILLES - MJC CL2V	10 000,00
PARALLELES ATTITUDES DIFFUSION - ROCKSCHOOL	5 000,00
SURF INSERTION	8 000,00
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	7 790,00
UNION SAINT-BRUNO	4 650,00
TOTAL	348 826,00

ANNEXE : Valorisation des aides en nature

ASSOCIATIONS	ESTIMATION DES AIDES EN NATURE 2019 SUR LA BASE DES MONTANTS 2017 (en euros)
AMICALE LAIQUE BORDEAUX CENTRE	16 603,05
ASSOCIATION DES CENTRES D'ANIMATION DE QUARTIERS DE BORDEAUX - ACAQB	916 444,32
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	107 199,00
ASSOCIATION PROMOTION INSERTION SPORT EN AQUITAINE - APIS	26 683,60
ASSOCIATION POUR UNE EDUCATION BUISSONNIERE (- APEB)	2 844,00
ASTROLABE	11 236,48
AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	270 782,53
BORDEAUX ETUDIANTS CLUB - BEC	235 671,95
CENTRE DE PREVENTION ET DE LOISIRS DES JEUNES DE BORDEAUX - CPLJ Bordeaux	856,00
CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	47 133,42
CLUB ATHLETIQUE MUNICIPAL DE BORDEAUX - CAM	428 795,15
CLUB PYRENEES AQUITAINE, ASSOCIATION SPORTIVE, EDUCATIVE ET CULTURELLE	180 571,88
FOYER FRATERNEL	632,82
GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC	624,64
INTERLUDE	72 471,49
LES COQS ROUGES	70 911,80
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	484 783,95
O'PTIMOMES LOISIRS	809,00
O SOL DE PORTUGAL	543,00
PARALLELES ATTITUDES DIFFUSION - ROCKSCHOOL	48 700,58
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	281 638,67
STADE BORDELAIS - ASPTT	521 384,18
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	68 613,08
UNION SAINT-BRUNO	670 735,08
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	191 870,43